



VILLE DE GIGNAC LA NERTHE
SERVICE POPULATION / CITOYENNETÉ

PERMIS DE CONDUIRE

Validation Plaque Professionnelle

- Demande de Permis de conduire CERFA 14948*01 Ref 06 (imprimé à télécharger **en couleur**) complété sans rature ni surcharge en noir et en majuscule à **signer en mairie**
- Imprimé Préfecture demande de permis de conduire à **signer en mairie** (imprimé à télécharger)
- 2 photos couleur identiques non découpées aux normes européennes
- Carte d'identité ou passeport, ou titre de séjour (pour les étrangers) en cours de validité + **2 Photocopies recto-verso**
- Permis de conduire + **2 Photocopies recto-verso**
- Certificat médical (ambulances taxis, autorisation d'enseigner)
- Enveloppe SUIVIE 50g (au bureau de Poste)
- Justificatif de domicile de – de 3 mois + **2 Photocopies** (EDF, Gaz, Téléphone fixe ou portable, Impôts, Assurance habitation...)
- Pour les personnes hébergées : Certificat d'hébergement signé par l'hébergeur + carte d'identité en cours de validité de l'hébergeur

Pour le suivi de votre dossier vous pouvez consulter :

Site ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés)

Vous munir de votre N° de permis

Tél 0 800 901 041

<http://www.ants.gouv.fr> vos démarches

Préfecture des Bouches-du-Rhône: Tél : 04.84.35.40.00

Bureau de la Circulation routière, 66B Rue Saint-Sébastien

13232 MARSEILLE Cedex 20

TOUS LES DOCUMENTS ORIGINAUX DOIVENT ETRE ACCOMPAGNÉS DE LEURS PHOTOCOPIES